



#### Le Président directeur général

# **Décision n°2023/14/PDG**Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu la décision 2022/90/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

### Décide

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction des soutiens** directs agricoles, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Véronique LEMAIRE-CURTINOT	Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA)	Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un
Antoine ERHEL	Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA)	marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement  - Certifier le service fait Au titre des crédits d'intervention :  - Signer les conventions cadres, et leurs avenants, relatifs à la gestion en paiement associé par l'ASP des mesures du système intégré de gestion et de contrôle (SIGC)  - Liquider et ordonnancer les aides
Sébastien CHAPUIS	Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA)	
Philippe MERCIER	Directeur des opérations Isis (DDO)	Dans leur domaine de compétences : Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement :
Christophe JOURDAS	Adjoint au Directeur des opérations Isis (DDO) Responsable des affaires financières et contractuelles	- Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait
Valérie BARTIZEL	Cheffe de Service de la DDO / Affaires Financières et Contractuelles (SAFC)	
Nicolas KRZESZOWSKI	Chef de Service Ordonnancement des Aides du SIGC (SOA-SIGC)	Dans son domaine de compétences : Au titre des crédits d'intervention : - Liquider et ordonnancer les aides
Pierre POUSSARD	Directeur de projet Lac de données	Dans son domaine de compétences : - Valider et signer les documents contractuels (bon de commande et procès verbal de réception des travaux)

<u>Article 2</u> : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction des soutiens directs** agricoles, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Véronique LEMAIRE-CURTINOT	Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA)	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Antoine ERHEL	Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA)	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire (l'adjoint à la Directrice signe les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire en cas d'empêchement de
Sébastien CHAPUIS	Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA)	la Directrice) - Signer les ordres de mission - Signer les notes de service relevant de la direction - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel
Philippe MERCIER	Directeur des opérations Isis (DDO)	Dans leur domaine de compétences : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire (l'adjoint au DDO signe les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire en cas d'empêchement du directeur (DDO)
Christophe JOURDAS	Adjoint au Directeur des opérations Isis (DDO) Responsable des affaires financières et contractuelles	- L'adjoint au DDO responsable du SAFC est notateur primaire du chef de SAFC et secondaire des agents du SAFC  En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints et dans leur domaine de compétences: - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Valérie BARTIZEL	Cheffe de Service des Affaires Financières et Contractuelles (DDO / SAFC)	Dans leur domaine de compétences respectif: - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints, du directeur des opérations, de son adjoint et dans leur domaine de compétences respectif: - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Sylvie GOMEZ	Cheffe de service de l'Instruction des aides du SIGC (SIA-SIGC)	Dans son domaine de compétences: - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints et dans son domaine de compétences: - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Sylvain VERRECCHIA	Adjoint au Chef de service de l'Instruction des aides du SIGC (SIA-SIGC)	Dans son domaine de compétences: - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence En cas d'empêchement du chef de service de l'instruction des aides du SIGC: - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Emeline APPERT	Cheffe de Service des Contrôles	Dans leur domaine de compétences respectif : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la
Bertrand DE REKENEIRE	Chef de service Construction des SI et projets	direction en qualité de notateur primaire et secondaire En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints et dans leur domaine de compétences respectif:
Nicolas KRZESZOWSKI	Chef de Service Ordonnancement des Aides du SIGC (SOA-SIGC)	Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurent ZORN	Adjoint à la Cheffe de service des Contrôles, Chef de Secteur Contrôle des Aides animales et Contrôle en entreprises	
Alain COURAGE	Adjoint au Chef de service Ordonnancement des Aides du SIGC (SOA-SIGC)	
Dominique LECOMTE	Cheffe de service audits, contrôle interne, lutte anti-fraude	Dans leur domaine de compétences respectif : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Stéphane ROYER	Chef de secteur construction des applications focntionnelles (DDO)	
Bernard BEAUVISAGE	Chef de secteur construction des outils géomatiques (imagerie, monitoring, IA) (DDO)	unection en quante de notateur primaire
Bruno QUAYZIN-FEUVRIER	Chef de Secteur Recette des SI (DDO)	
Guy ROCHE	Chef de Secteur Support, Automates et Production des SI (DDO)	
Doris BOURGEOIS	Cheffe de Secteur Ordonnancement des Aides Surfaces 1er pilier	Dans leur domaine de compétences respectif :
Catherine QUAYSIN-FEUVRIER	Cheffe de secteur Ordonnancement des Aides Surfaces second pilier	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la
Sébastien TALLOT	Chef de Secteur Ordonnancement Aides Animales	direction en qualité de notateur primaire

<u>Article 3</u>: La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet. Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, le 12 janvier 2023

Le Président Directeur général

5.5.

Stéphane Le MOING

## M. le Président Directeur Général (original)

### Copies:

Mme Véronique LEMAIRE-CURTINOT

M. Antoine ERHEL

M. Sébastien CHAPUIS

M. Philippe MERCIER

M. Christophe JOURDAS

Mme Valérie BARTIZEL

M. Nicolas KRZESZOWSKI

M. Pierre POUSSARD

M. Bertrand DE REKENEIRE

Mme Sylvie GOMEZ

M. Sylvain VERRECCHIA

Mme Emeline APPERT

M. Laurent ZORN

M. Alain COURAGE

M. Dominique LECOMTE

M. Stéphane ROYER

M. Bernard BEAUVISAGE

M. Bruno QUAYZIN-FEUVRIER

M. Guy ROCHE

**Mme Doris BOURGEOIS** 

Mme Catherine QUAYSIN-FEUVRIER

M. Sébastien TALLOT

M. l'Agent Comptable

DRH

DFJL